



Les brèves du Conseil Municipal 23 septembre 2021

23 points sont à l'ordre du jour de ce Conseil et avant de revenir sur les points traités quelques mots sur les points qui ont été retirés de l'ordre du jour afin d'être retravaillés plus sérieusement :

Subvention pour le collège :

Il s'agit de participer au financement d'une activité théâtre dans le cadre d'un travail pédagogique de plusieurs classes animée par trois associations dont 2 fonsorbaïses. Cela est une bonne chose mais ce dossier n'est pas évoqué en commission finances dans le cadre habituel de telles demandes et les éléments présentés sont incomplets.

Droit de préemption renforcé :

Là encore, aucun travail au préalable en commission. Nous découvrons qu'il s'agissait de reprendre une délibération de février 2020 invalidée par le contrôle de légalité de la préfecture. Un zonage plus vaste apparaît pour l'application de ces préemptions sans que nous ayons plus d'informations sur les buts recherchés.

Route de Tarbes :

Pour la seconde phase des travaux, nous devons valider les coûts de l'installation des réseaux électrique, d'éclairage public et téléphoniques. Nous relevons que pour un métrage inférieur de 446 mètres à celui de la première phase le coût est supérieur de 130 000 euros pour la partie électrique et près de 50 000 euros de plus pour la téléphonie. Soit une hausse du reste à charge pour la commune de 140 000 euros à minima. Les élus de la majorité n'ont pas d'explication ils vont se renseigner. A suivre.

Sur les points de l'ordre du jour, nous retenons :

Le CIA :

Depuis 2008, l'état à impulsé une évaluation des agents avec une part variable de la rémunération. L'objectif basé sur des théories libérales étaient de faire plus avec moins. La conséquence se mesure par exemple dans les hôpitaux, mais aussi la justice et bien d'autres corps de la fonction publique avec en corollaire, la dégradation du service au public. Notre commune a mis en place le même fonctionnement. Leur première grille d'évaluation n'étant pas claire, il propose une nouvelle version cotée sur 100. Nous relevons des contradictions dans les éléments à évaluer avec certains critères indépendant de la volonté de l'agent ou d'autres reposant trop sur des critères subjectifs non définis. Nous redisons l'inefficacité de ces systèmes.

De plus les absences suite à des maladies professionnelles ou accidents de service entraînent la suppression de la prime. Considérant que c'est une double peine, nous demandons modification, bien sûr nous ne sommes pas entendus.

De même, dans le cadre des congés maternité et paternité, la prime est perdue. Cette mesquinerie illustre leur étroitesse de pensée qui repose sur des fondements libéraux et macronistes le plus souvent.

PLU de Saint Lys :

Nous devons émettre un avis sur la modification du PLU effectué par cette commune. Le conseil émet un avis favorable avec une réserve sur le projet de transformer les zones agricoles en zone d'activité, au nouveau rond-point après le lycée sans concertation avec notre commune.

Comme à Fonsorbes, les eaux de la nappe et de cours d'eaux sont polluées, nous proposons un travail conjoint pour solutionner ce fléau. Encore une fois Mme la Maire et sa majorité refusent. Leur conception de la protection de la nature reste à géométrie variable.

Muretain agglo :

Des groupes de travail sont annoncés pour réfléchir au projet du Muretain Agglo. Mme la Maire s'en félicite dans un courrier cosigné avec d'autres maires en date du 15 septembre . Le 23 septembre, jour du Conseil rien ne va plus. Le pessimisme est de mise, aucun travail ne serait possible. Il est clair qu'on ne nous dit pas tout, nous sentons que des actes se trament en dehors du contrôle des espaces démocratiques. Nous allons tenter de faire exprimer ces cachotteries. Marre de ces élus aux pratiques anciennes dont le mot transparence a disparu de leur vocabulaire.

Orage du 9 septembre :

48 habitats de particuliers et 12 bâtiments publics ont eu des dommages. Une demande de déclaration en catastrophe naturelle est adressée aux services de l'état.

Pour nous joindre ou nous rejoindre, c'est simple comme bonjour...

Le blog : www.fonsorbes.afdot.fr **ou par mail :** fonsorbeshd@gmail.com

Twitter: @humaindabord **Instagram:** fonsorbes_lhumaindabord

Facebook: Fonsorbes l'Humain d'Abord